

Bruxelles, le 23.11.2017
COM(2017) 688 final

ANNEX 3

ANNEXE

de la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, AU COMITÉ DES RÉGIONS
ET À LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT**

Troisième rapport sur l'état de l'union de l'énergie

{SWD(2017) 384 final} - {SWD(2017) 385 final} - {SWD(2017) 386 final} -
{SWD(2017) 387 final} - {SWD(2017) 388 final} - {SWD(2017) 389 final} -
{SWD(2017) 390 final} - {SWD(2017) 391 final} - {SWD(2017) 392 final} -
{SWD(2017) 393 final} - {SWD(2017) 394 final} - {SWD(2017) 395 final} -
{SWD(2017) 396 final} - {SWD(2017) 397 final} - {SWD(2017) 398 final} -
{SWD(2017) 399 final} - {SWD(2017) 401 final} - {SWD(2017) 402 final} -
{SWD(2017) 404 final} - {SWD(2017) 405 final} - {SWD(2017) 406 final} -
{SWD(2017) 407 final} - {SWD(2017) 408 final} - {SWD(2017) 409 final} -
{SWD(2017) 411 final} - {SWD(2017) 412 final} - {SWD(2017) 413 final} -
{SWD(2017) 414 final}

Annexe 3 - État d'avancement dans la mise en œuvre des plans nationaux en matière d'énergie et de climat

Le présent projet repose sur des informations reçues de la part des États Membres ou des sources de la Commission.

Autriche

L'Autriche se trouve au stade initial du développement de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période comprise entre 2021 et 2030. La stratégie énergétique autrichienne (2010) est en cours de révision: dans ce contexte, l'Autriche élabore déjà une stratégie intégrée qui servira de base à son plan national en matière d'énergie et de climat. Un livre vert publié en juin 2016 a marqué le lancement d'une vaste consultation publique (en ligne et en groupes de travail) clôturée en décembre 2016. Les résultats de la consultation serviront à orienter l'élaboration d'un livre blanc (stratégie intégrée en matière d'énergie et de climat). La base analytique et les scénarios connexes sont définis par l'Agence fédérale autrichienne de l'environnement et l'Institut de recherches économiques autrichien (WIFO).

Les objectifs du prochain plan national intégré en matière d'énergie et de climat (tels que les réductions des émissions de gaz à effet de serre, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et d'autres) restent à déterminer. Une stratégie de développement à faibles émissions de carbone est en cours d'élaboration.

Belgique

La Belgique se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Le pays a constitué un groupe de pilotage composé de représentants nationaux et régionaux, ainsi qu'un sous-groupe de travail sur les prévisions pour l'élaboration de la base analytique et des sous-groupes de travail spécifiques pour les cinq dimensions de l'union de l'énergie. Les possibilités de collaboration régionale sont étudiées au sein du forum énergétique pentapartite.

Au niveau national, une consultation par écrit des parties prenantes sur le «pacte énergétique» a été organisée, en vue de définir une vision globale à long terme en matière d'énergie. Une seconde consultation publique en ligne est en cours, afin de recueillir les avis des simples citoyens. Un accord politique entre les quatre ministères compétents en matière d'énergie en Belgique devrait être adopté fin 2017 et constituera la base stratégique du plan national en matière d'énergie et de climat pour le volet énergétique des politiques et mesures. Des consultations régionales des parties prenantes ont également eu lieu: «Stroomversnelling» pour la région flamande et «Sommet Air-Climat-Énergie» pour la région wallonne.

En juillet 2013, un arrêté royal fédéral a défini une vision politique à long terme sur le développement durable qui inclut un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 80 à 95% entre 1990 et 2050. De même, début 2014, le Parlement de la région wallonne a adopté le «décret Wallon sur le climat» qui fixe des objectifs de réduction

émissions totales de gaz à effet de serre de 30% entre 1990 et 2020 et de 80 à 95% entre 1990 et 2050. Ce décret sera mis en œuvre par un nouveau plan air-climat d'ici 2030. Le 28 septembre 2017, le parlement wallon a également adopté une résolution sur le climat qui demande à la région wallonne notamment de réduire les émissions de GES de 95 % d'ici 2050. Le gouvernement flamand a adopté une vision énergétique à long terme et une stratégie de développement à faibles émissions de carbone pour 2050 est en cours d'élaboration et devrait être adoptée au premier semestre 2018. L'adoption du plan énergie-climat flamand est prévue pour le second semestre 2018. Enfin, la région de Bruxelles-Capitale s'est engagée à réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 (par rapport à 1990). Un premier plan régional intégré sur l'air, le climat et l'énergie est mis en œuvre tandis que les travaux sur une stratégie pour de faibles émissions de carbone en 2050 sont bien engagés. Des mesures complémentaires éventuelles (2030) seront examinées dans ce contexte.

Bulgarie

La Bulgarie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Un groupe de travail interministériel (présidé et coordonné par le ministère de l'énergie) a été constitué. Ce groupe de travail vise à associer les parties prenantes au-delà du niveau ministériel - telles que les agences exécutives qui comptent l'expertise et l'expérience nécessaires dans la modélisation et les projections, le parlement, les organisations non-gouvernementales et d'autres. Le groupe de travail déterminera les domaines sensibles qui nécessiteront une expertise supplémentaire et a présenté à la Commission une demande officielle d'assistance technique.

De plus, la Bulgarie élabore actuellement sa stratégie énergétique nationale à l'horizon 2030 en vue de la prolonger jusqu'en 2050. Il s'agit d'élaborer cette stratégie parallèlement au plan national en matière d'énergie et de climat afin de bénéficier de synergies ainsi que de sources de données et d'outils d'analyses communs. La Bulgarie vise également à élaborer une stratégie de développement à faibles émissions de carbone pour succéder au troisième plan d'action national sur les changements climatiques pour la période 2013-2020.

Croatie

La Croatie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030.

Elle dispose d'une stratégie énergétique nationale pour la période 2009-2020, qui sera révisée avant le premier trimestre 2019.

Un projet de stratégie de développement à faibles émissions d'ici à 2030 avec une perspective pour 2050 a fait l'objet d'une consultation publique jusqu'en juillet 2017. Après adoption par le parlement, la stratégie de développement à faibles émissions ainsi que la révision prévue de la stratégie énergétique seront utilisées pour élaborer le plan national intégré en matière d'énergie et de climat.

République tchèque

La République tchèque se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Il en va de même pour les dispositions institutionnelles, les consultations publiques, la coopération régionale et la constitution d'une base analytique.

Depuis 2015, la République tchèque dispose d'une politique énergétique nationale à l'horizon 2040 et d'objectifs secondaires. La politique énergétique nationale aborde quatre des cinq dimensions de l'union de l'énergie: décarbonation, efficacité énergétique, marché intérieur et sécurité de l'approvisionnement. Les indicateurs et objectifs comprennent :

- une réduction de 40 % des émissions de CO₂ d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990;
- des économies d'énergie de 20 % en 2020 dans un scénario de statu quo;
- une part de production annuelle d'électricité provenant de sources nationales primaires d'au moins 80% (les énergies renouvelables, les sources secondaires et les déperditions représentent de 18 à 25 %);
- une dépendance à l'égard des importations n'excédant pas 65 % d'ici 2030 et 70 % d'ici 2040.

En outre, la politique de protection du climat (telle que la stratégie de développement à faibles émissions de carbone en République tchèque), qui comprend des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 et 2040 a été adoptée en mars 2017.

Chypre

Chypre se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Chypre se trouve dans une phase préparatoire en ce qui concerne les dispositions institutionnelles et a réalisé un certain nombre d'études dans le cadre de la planification à long terme dans les domaines de l'énergie et du climat. Aucun objectif n'a pour le moment été fixé au-delà de 2020, mais les études permettront de fixer des objectifs nationaux et de définir les politiques et mesures les plus rentables pour atteindre ces objectifs. La plupart des études étant presque achevées, Chypre procèdera à l'élaboration d'un plan d'action national pour l'énergie et le climat pour la période 2021-2030.

Danemark

Le Danemark se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Elle n'a pas encore entamé la rédaction du projet ni organisé de consultations publiques, et se trouve dans la phase initiale en ce qui concerne les dispositions politiques. Le Danemark compte néanmoins être en mesure d'élaborer un projet de plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour le

1er janvier 2018. Des groupes de travail ont été constitués avec la participation du ministère danois de l'énergie, des services d'utilité publique et du climat et l'Agence danoise pour l'énergie. En ce qui concerne la partie analytique, l'Agence danoise pour l'énergie a élaboré un scénario «gel des politiques» qui servira de référence lors de l'examen de nouvelles politiques et mesures. Selon les autorités danoises, le nouvel accord sur l'énergie et la stratégie hors SEQE, serviront, dans la pratique, de base pour l'élaboration d'un plan national en matière d'énergie et de climat. En ce qui concerne la coopération régionale, le Danemark souligne le dialogue fructueux avec les autres pays nordiques et la coopération en place avec ces pays, bien qu'elle n'ait pas encore été étendue au champ d'application d'un plan national intégré en matière d'énergie et de climat.

Le Danemark dispose d'un accord énergétique pour la période 2012-2020. Un nouvel accord énergétique pour après 2020 est en cours d'élaboration, mais il ne sera probablement pas adopté avant 2018. En 2017, le gouvernement prévoit l'élaboration d'une stratégie d'un bon rapport coût-efficacité pour que le pays atteigne les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs hors SEQE pour la période 2021-2030.

Estonie

L'Estonie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Les dispositions institutionnelles se trouvent à un stade avancé. Aux fins de l'élaboration du plan national en matière d'énergie et de climat, l'Estonie prendra pour base les principes généraux de la politique climatique estonienne et le plan de développement national du secteur énergétique. L'Estonie a indiqué que la consultation publique sur ces éléments est sur le point d'être finalisée, mais la consultation sur le plan national en matière d'énergie et de climat doit encore être lancée.

Au cours du premier semestre 2017, l'Estonie a approuvé sa stratégie «Principes généraux de la politique climatique estonienne à l'horizon 2050», qui vise à réduire les émissions de carbone. Elle définira une feuille de route pour la transition de l'Estonie vers une économie à faibles émissions de carbone et pour réduire les émissions de gaz à effets de serre dans les domaines de l'énergie, du transport, de l'industrie, de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la gestion des déchets d'au moins 80 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990. En octobre 2017, le gouvernement a ratifié le plan de développement national énergétique à l'horizon 2030. Les résultats attendus pour 2030 sont les suivants:

- réduction de 70 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'énergie (par rapport à 1990);
- sources d'énergie renouvelables: 50% de la consommation finale d'énergie, y compris des transferts statistiques vers d'autres États membres;
- efficacité énergétique: consommation finale d'énergie en 2020 et en 2030 au même niveau qu'en 2010;
- fourniture d'énergie primaire: 57,7 TWh.

Le plan de développement national énergétique à l'horizon 2030 comprend également des stratégies pour la coopération régionale, en particulier avec la Lettonie et la Lituanie.

Finlande

La Finlande se situe à un stade avancé de l'élaboration d'un plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Le plan national finlandais en matière d'énergie et de climat sera établi sur la base du rapport gouvernemental sur la stratégie en matière d'énergie et de climat pour 2030 (automne 2016), le plan de politique climatique à moyen terme (automne 2017) et d'autres documents pertinents. Bien que des efforts supplémentaires restent nécessaires, l'élaboration du plan national en matière d'énergie et de climat doit se fonder sur les mêmes accords institutionnels que les initiatives antérieures. En ce qui concerne la consultation publique, une audition publique en ligne ainsi que des séminaires thématiques pour les parties prenantes ont déjà été organisés dans le cadre de la phase préparatoire de la stratégie pour l'énergie et le climat à l'horizon 2030. Quant à la coopération régionale, la stratégie a été examinée du point de vue technique sous les auspices du Conseil des ministres des pays nordiques. La création d'une base analytique pour le plan national en matière d'énergie et de climat est en cours.

Avec sa feuille de route parlementaire sur l'énergie et le climat 2050 (2014), la loi sur le climat (2015), le rapport gouvernemental sur la stratégie énergétique et le climat pour 2030 (2016) et le plan de politique climatique à moyen terme, la Finlande a mis en place des politiques concrètes, plusieurs objectifs à moyen terme et des objectifs sur la voie de l'économie durable et à faibles émissions de carbone. Cela comprend:

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre hors SEQUE de 39 % d'ici 2030 et d'un minimum de 80 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990; l'objectif d'une société neutre en carbone.
- la suppression progressive, d'ici 2030, de l'utilisation du charbon à des fins énergétiques, sauf quelques exceptions mineures;
- une part des sources d'énergie renouvelables dans le total de la consommation finale d'énergie de plus de 50 %;
- une augmentation de la part des biocarburants dans le transport routier à 30% d'ici 2030.

France

La France se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. La France considère que le plan national en matière d'énergie et de climat requiert l'inclusion et la fusion de la stratégie nationale bas carbone (adoptée en novembre 2015) et du programme pluriannuel de l'énergie (adopté en octobre 2016) dans la stratégie de recherche énergétique nationale (adoptée en

décembre 2016). La France développe sans cesse sa base analytique et met à jour ses scénarios.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte est en vigueur et constitue la base légale pour la stratégie bas carbone et le programme pluriannuel de l'énergie mentionnés plus haut. Ceux-ci seront révisés dans les prochains mois et adoptés d'ici fin 2018 (il est à noter que le plan climat du gouvernement du 6 juillet 2017 prévoit que la future stratégie à bas carbone vise à la neutralité carbone d'ici 2050). Les objectifs comprennent:

- réduction des émissions de gaz à effet de serre: réduction de 40 % en 2030, de 75 % en 2050 (par rapport aux niveaux de 1990);
- sources d'énergie renouvelables: 32 % de la consommation finale d'énergie en 2030;
- efficacité énergétique: 20 % de réduction de la consommation finale d'énergie d'ici 2030 et 50 % de réduction d'ici 2050, par rapport à 2012.

Allemagne

L'Allemagne se situe à un stade avancé de l'élaboration d'un plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Au plan administratif, la coordination est assurée par le ministère fédéral de l'économie et de l'énergie et dans le cadre de réunions régulières de groupes de travail et de pilotage interministériels du plan national en matière d'énergie et de climat.

En ce qui concerne la partie analytique du plan, l'Allemagne développe sans cesse sa base analytique, y compris par des études sectorielles spécifiques, des travaux de recherche sur les projections du système énergétique allemand et des analyses d'impact, ainsi que des études sur la cohérence entre la base de données nationale et communautaire. En outre, des préparatifs internes ont débuté pour la consultation publique et la coopération régionale.

En ce qui concerne la partie politique du plan, l'Allemagne a commencé à définir des objectifs, politiques et mesures à l'échelle nationale pour les cinq dimensions de l'union énergétique, en particulier les objectifs en matière d'énergie et de climat pour 2030. Ce processus bénéficie de synergies avec des politiques et mesures mises en place dans le cadre du plan d'action sur le climat 2050. La cohérence avec la partie analytique est assurée dans le cadre de ce processus.

En outre, le ministère des finances et de l'énergie a lancé une opération de communication externe sur le processus du plan national en matière d'énergie et de climat, visant les décideurs, les parties prenantes, les universitaires et le grand public, en insistant sur son rôle en tant qu'élément essentiel du cadre stratégique de l'union de l'énergie.

Le plan national allemand en matière d'énergie et de climat sera étayé par plusieurs politiques nationales sur l'énergie et le climat, tels que le concept allemand de l'énergie, le plan d'action national sur l'efficacité énergétique, le programme d'action sur le climat 2020, la stratégie

pour l'efficacité énergétique des bâtiments, le plan d'action sur le climat 2050, le livre vert sur l'efficacité énergétique, le document de réflexion «Électricité 2030» et le 6^{ème} programme de recherche du gouvernement fédéral dans le domaine de l'énergie (le 7^{ème} programme de recherche sera bientôt adopté et contribuera également au plan national en matière d'énergie et de climat).

Grèce

La Grèce se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. La Grèce prévoit de mettre en place un comité directeur ministériel qui sera assisté par des groupes de travail techniques, avec la participation d'institutions telles que le ministère de l'environnement et de l'énergie, le centre pour les sources d'énergie renouvelable et économie d'énergie (CRES) et autres le cas échéant. Pour la base analytique, la Grèce prévoit de s'appuyer sur les données existantes et l'expérience de modélisation.

Aucun objectif n'a encore été fixé au-delà de 2020 pour l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelable.

Hongrie

La Hongrie se trouve à un stade avancé dans l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. En effet, elle a déjà recensé les initiatives existantes sur lesquelles le plan peut se fonder, les analyses et indicateurs existants ainsi que les lacunes restantes. Un groupe de travail a été créé avec les départements concernés du ministère du développement national. La Hongrie développe sa base analytique de façon continue.

Depuis 2011, la Hongrie dispose d'une stratégie énergétique nationale à l'horizon 2030, mise à jour tous les deux ans. La deuxième stratégie nationale relative au changement climatique pour la période 2017-2030 a été adoptée à la mi-2017, avec une perspective pour 2050. Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (par rapport au niveau de 2005) sont les suivants:

- 7 % en 2030 dans les secteurs non couverts par le SEQE;
- 43 % en 2030 dans les secteurs couverts par le SEQE;

Dans sa stratégie nationale de performance énergétique des bâtiments de 2015, la Hongrie vise des économies de 111 pétajoules d'ici 2030, à réaliser dans la consommation d'énergie primaire des bâtiments.

Irlande

L'Irlande se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. La préparation de ce plan national intégré n'a pas encore commencé, mais le premier projet de plan d'atténuation a été publié en

mars 2017 en vue d'une consultation publique et la version définitive a été publiée en juillet. Le plan se veut un document évolutif auquel des mesures d'atténuation seront ajoutées successivement. Ce plan aidera l'Irlande à étayer ses travaux en vue de l'élaboration du plan national en matière d'énergie et de climat. Les travaux liés au plan national d'atténuation pour l'élaboration de la base analytique serviront également à l'élaboration du plan national en matière d'énergie et de climat.

Le livre blanc sur l'énergie «Transition de l'Irlande vers un avenir énergie à faible intensité de carbone 2015-2030», la position nationale en matière de changement climatique (2014) et la loi pour l'action climatique et le développement à faibles émissions de carbone (2015) constituent une base politique et juridique pour poursuivre la transition vers une économie bas carbone, résiliente aux changements climatiques et durable sur le plan environnemental d'ici 2050, notamment via l'élaboration de plans nationaux d'atténuation (qui couvriront la période jusqu'en 2050) et de cadres d'adaptation.

Italie

L'Italie se situe à un stade avancé de l'élaboration d'un plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. La stratégie énergétique italienne (présentée récemment) constitue la première étape du processus et permettra l'approfondissement des mesures politiques nationales pour atteindre les objectifs de l'Union en matière d'énergie et de climat pour 2030.

La stratégie énergétique a été élaborée à la suite à d'un processus de consultation auquel ont été associés toutes les administrations publiques compétentes, le parlement national, les associations industrielles, des instituts de recherches et d'autres parties prenantes italiennes. La stratégie a fait l'objet d'une consultation publique officielle qui a pris fin le 15 septembre 2017. Après la réception et l'examen des commentaires, la stratégie sera officiellement adoptée.

La stratégie se fonde sur les priorités de l'union de l'énergie et va dans le sens indiqué par la Commission dans sa proposition de règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie. Elle établit un cadre pour les politiques nationales qui, conformément aux objectifs européens et aux engagements internationaux, vise l'équilibre optimal de trois objectifs: renforcer la compétitivité de l'économie européenne, décarboner par l'innovation et la technologie et garantir la sécurité d'approvisionnement, dans un paysage international en évolution, par la flexibilité et la diversification. Le gouvernement italien prend notamment en considération: un objectif national de 27 % d'énergie renouvelable en 2030 (48-50 % pour l'électricité, 28-30 % pour le chauffage et la climatisation et 17-19 % pour les transports, avec un accent particulier sur les biocarburants), et la suppression progressive du charbon d'ici 2025-2030.

Lettonie

La Lettonie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Le processus politique devrait

s'accélérer lorsque le document sur la position nationale sera adopté (actuellement en coordination interinstitutionnelle). Les discussions initiales entre la Commission et les représentants du gouvernement letton indiquent qu'un soutien pourrait être requis aux fins de l'élaboration du volet analytique du plan national intégré en matière d'énergie et de climat. Plus précisément, ce soutien pourrait prendre la forme de recommandations pratiques concernant l'amélioration des hypothèses et des données d'entrée de la modélisation.

La stratégie de développement durable de la Lettonie s'est fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 1990. La stratégie énergétique lettone à long terme «énergie compétitive pour la société» précise à titre indicatif les objectifs en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique pour 2030:

- sources d'énergie renouvelables: 50 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie;
- efficacité énergétique: réduction de 50 % de la consommation moyenne d'énergie thermique pour le chauffage.

Lituanie

La Lituanie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Elle a mis en place un groupe interministériel. La consultation publique et la coopération régionale sont toujours dans une phase préparatoire. La Lituanie entend développer la coopération régionale existante dans le cadre du plan d'interconnexion des marchés énergétiques de la région de la Baltique (PIMERB). L'élaboration d'une base analytique est en cours et se fonde sur l'analyse préparée en 2015 en vue de la mise à jour de la stratégie nationale d'indépendance énergétique (2012). La Lituanie attend l'étude de scénario de technologie énergétique balte dont la première version sera prête en octobre 2017, en vue de soutenir l'élaboration du plan national en matière d'énergie et de climat.

La Lituanie est actuellement en train de mettre à jour sa stratégie nationale d'indépendance énergétique avec des objectifs pour 2030 et une perspective pour 2050 (adoption prévue pour la fin 2017). Les objectifs d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique seront définis dans cette stratégie. En ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement, la Lituanie peut se fonder sur la future stratégie nationale d'indépendance énergétique (2012 et 2017) et le plan d'action PIMERB ainsi que différents projets concrets.

La stratégie de la politique de gestion du changement climatique détermine les objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques d'ici 2050. Des objectifs juridiquement contraignants d'atténuation du changement climatique à court terme d'ici 2020 sont fixés conformément au cadre européen sur le climat et l'énergie 2020. La stratégie établit également des objectifs d'atténuation des changements climatiques à moyen et à long terme auxquels contribuera la Lituanie, à savoir la mise en œuvre des objectifs de l'Union en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre: réduction de ces émissions d'au moins

40 % d'ici 2030, 60 % d'ici 2040 et 80 % d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 1990. Après l'adoption des actes juridiques européens sur la mise en œuvre du cadre sur le climat et l'énergie 2030, la stratégie sera révisée.

Luxembourg

Le Luxembourg se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Les plans nationaux existants sont actuellement en cours d'analyse et les données sont recueillies afin de disposer d'une base analytique plus cohérente et solide.

Le Luxembourg prépare une nouvelle stratégie énergétique nationale pour la période postérieure à 2020; sa finalisation est prévue pour le début 2018. Avec les stratégies de développement à faible émission de carbone en préparation, la stratégie établira les objectifs pour 2030 en ce qui concerne l'électricité, le pétrole, le gaz, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le Luxembourg se fondera sur plusieurs plans et stratégies existantes dans les domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique à l'horizon 2020 et parfois au-delà.

Malte

Malte se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Elle a mis en place un accord institutionnel ad hoc pour l'élaboration du plan national intégré en matière d'énergie et de climat. La base analytique est en cours d'élaboration au moyen d'une collecte de données et d'une révision de la modélisation sur une base continue.

Malte bénéficie du programme d'assistance technique financé par la Commission, principalement en relation avec l'assistance technique sur les projections intégrées en matière de climat et d'énergie. En outre, la demande de Malte de bénéficier d'une aide dans le cadre du premier appel du programme de soutien aux réformes structurelles a été acceptée. Malte dispose d'une stratégie de développement à faibles émissions de carbone avec une échéance à 2050 en préparation. Sa finalisation est prévue pour 2019. Aucun objectif n'a encore été fixé au-delà de 2020.

Pays-Bas

Les Pays-Bas se situent à un stade avancé de l'élaboration d'un plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Les travaux ont mis l'accent sur le volet analytique du plan, et portent actuellement sur la définition des objectifs, des politiques et des mesures nationales. Les experts et conseillers politiques des ministères et des agences et bureaux de planification procèdent au recensement des données disponibles et manquantes et commencent à compléter le modèle proposé dans la mesure du possible.

Le plan national en matière d'énergie et de climat reposera sur le programme énergétique publié par le gouvernement sortant, programme qui fait actuellement l'objet de remaniements. Le programme énergétique a été adopté par le gouvernement fin 2016 et se concentre sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre les objectifs climatiques fixés à Paris en 2015. L'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique sont considérées comme des instruments pour atteindre l'objectif de 80-95% de réduction des émissions de GES d'ici 2050. Lors de la préparation du programme énergétique, un dialogue a été mis en place avec les parties prenantes. L'accord énergétique signé par le gouvernement en 2013 avec plus de 40 parties prenantes, des entreprises, des organisations locales gouvernementales et non gouvernementales, représente un autre élément. S'il concerne l'objectif intermédiaire de 2023, en particulier pour le secteur des transports, il a également entériné l'objectif d'une réduction de 17 % d'ici 2030 et souligné l'objectif de réduction de 60 % d'ici 2050.

Le nouveau gouvernement néerlandais s'est engagé à adopter une politique climatique plus ambitieuse qui sera inscrite dans une nouvelle loi sur le climat et dans une prorogation de l'accord énergétique à l'horizon 2030.

Pologne

La Pologne se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Elle a constitué une équipe interministérielle. L'élaboration du projet de plan national en matière d'énergie et de climat a débuté en janvier 2017. Le ministère de l'énergie mène actuellement plusieurs analyses aux fins du plan national intégré en matière d'énergie et de climat; l'offre pour l'élaboration de la partie analytique a été lancée et, parallèlement, les propositions des politiques et mesures sont en cours d'élaboration.

Depuis en 2009, la politique énergétique polonaise à l'horizon 2030 est en vigueur. Les objectifs visent une croissance économique zéro énergie, c'est-à-dire une croissance économique sans demande supplémentaire d'énergie primaire et une réduction de l'intensité énergétique de l'économie polonaise au niveau de l'UE-15. La politique énergétique de la Pologne à l'horizon 2050 est en cours d'élaboration, ainsi que des programmes sectoriels pour le charbon.

Portugal

Le Portugal se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. La coopération entre le ministère des finances et le ministère de l'environnement a été établie par la création d'un groupe d'experts sur l'énergie et le climat, consacré à l'élaboration d'un plan national portugais en matière d'énergie et de climat.

Le Portugal a également travaillé à la base analytique nécessaire. Il peut se fonder sur les plans et les feuilles de route à long terme sur l'énergie et le climat, y compris la feuille de route bas carbone d'ici 2050, l'engagement de croissance verte portugaise et le programme

national de lutte contre le changement climatique 2020-2030 mis en place en 2015 (PNAC 2020/2030). Ces textes prévoient les objectifs suivants pour 2030:

- énergies renouvelables: 40 % de la consommation finale totale d'énergie;
- intensité énergétique: de 129 TEPTep/millions d'euros du PIB en 2013 à 101 tep/millions d'euros du PIB ;
- interconnexions: 15% de niveau d'interconnexion des réseaux électriques;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre: 52,7 - 61,5 millions de tonnes de CO₂ (selon le résultat du processus législatif de l'Union et de la législation climatique UE 2030).

Lors de la COP 22, le gouvernement portugais a annoncé son objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. À cette fin, un nouvel exercice de modélisation à l'horizon 2050 est en cours de préparation pour identifier et analyser les implications des trajectoires de rentabilité et les principaux vecteurs de décarbonation dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route pour atteindre la neutralité carbone au Portugal d'ici 2050. Cet exercice aura lieu au cours de la période 2017-2019 en coordination avec le ministère de l'environnement et les parties prenantes concernées de différents secteurs (énergie, transport, industrie, déchets, UTCATF, agriculture, eau, etc.). Il constituera une contribution importante des aspects liés au climat du plan national en matière d'énergie et de climat et contribuera également aux travaux du groupe d'experts sur l'énergie et le climat mentionné plus haut.

Roumanie

La Roumanie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Une consultation publique est en cours sur le projet de stratégie énergétique révisée qui servira pour la définition du plan national en matière d'énergie et de climat. La création d'une base analytique pour le plan national en matière d'énergie et de climat est en cours, avec l'élaboration de scénarios stratégiques et de référence.

La stratégie énergétique roumaine pour la période comprise entre 2009 et 2020 fait actuellement l'objet d'une révision afin de couvrir la période de 2016 à 2030, en vue de 2050. Le projet sera approuvé en 2018, après une évaluation environnementale. Les objectifs pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique doivent encore être approuvés. La Roumanie dispose d'une stratégie nationale de 2016 sur le changement climatique et une croissance à faible intensité de carbone pour la période 2016-2020.

Slovaquie

La Slovaquie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Elle a mis en place un groupe de travail pour l'élaboration d'une base analytique du plan national en matière d'énergie et de climat auquel sont associés tous les ministères compétents ainsi que l'Office de régulation des

industries de réseau. Plusieurs parties prenantes ont pris part à la consultation dans le cadre du plan national en matière d'énergie et de climat. La Slovaquie a demandé un soutien technique à la Commission pour l'élaboration du plan. Des contacts avec le contractant ont été pris en septembre 2017. Le champ d'application des travaux est en discussion et des réunions nationales avec le contractant doivent avoir lieu à l'automne 2017.

La Slovaquie dispose d'une politique énergétique (2014) avec un horizon à 2035 et une perspective pour 2050. Une stratégie de développement à faibles émissions de carbone est en préparation et devrait être finalisée au printemps 2018.

Slovénie

La Slovénie se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Elle est en train de mettre en place un groupe de travail inter-services des ministères compétents, qui coordonnera l'élaboration du plan national en matière d'énergie et de climat.

La Slovénie dispose d'un programme opérationnel pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 avec une perspective pour 2030. Le programme opérationnel met en place des objectifs sectoriels indicatifs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs non couverts par le SEQE. En juin 2017, le ministère de l'infrastructure a publié le premier document pour le débat public sur le nouveau concept énergétique slovène jusqu'à 2050. Le concept (encore soumis à consultation publique) doit fixer un objectif de réduction de gaz à effet de serre à 80 % d'ici 2050 par rapport à 1990 et atteindre une part d'au moins 52 % de sources d'énergie renouvelable. Le projet de document prévoit également une augmentation de 27 % d'ici 2030 de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

Le plan d'action pour les énergies renouvelables à l'horizon 2030 est en cours de révision. La stratégie à long terme pour la mobilisation de l'investissement dans la rénovation du parc immobilier national vise, d'ici 2030, à réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments de 30 % par rapport à 2005. L'objectif est également qu'au moins deux tiers de l'énergie utilisée dans les bâtiments proviennent de sources renouvelables, et de rénover 26 millions de m².

Espagne

L'Espagne se trouve dans la phase initiale de l'élaboration de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Dans le cadre des accords interinstitutionnels, le groupe interministériel créé pour l'élaboration de la loi sur le changement climatique et la transition énergétique et le plan national en matière d'énergie et de climat a déjà entamé ses travaux, avec une première réunion en avril. Une consultation publique sur le plan national intégré en matière d'énergie et de climat et la coopération régionale doit encore être organisée. La création d'une base analytique pour le plan national en matière d'énergie et de climat est en cours.

Il n'y a pas pour l'instant d'objectifs nationaux pour la période postérieure à 2020. En juillet 2017, le gouvernement espagnol a désigné une commission d'experts chargés de définir et d'étudier des scénarios pour la transition énergétique. Elle rédigera un rapport analysant différentes options pour les politiques énergétiques et climatiques afin de répondre aux objectifs européens. Ce rapport sera prêt d'ici la fin du premier trimestre 2018. L'Espagne réexamine actuellement sa stratégie pour les changements climatiques et l'énergie propre ainsi que la feuille de route 2020 pour les secteurs non couverts par le SEQE à l'horizon 2030. Dans cette législature, le gouvernement espagnol souhaite présenter une loi sur le changement climatique et la transition énergétique; une consultation publique vient d'être lancée sur cette question.

Suède

La Suède se situe à un stade avancé de l'élaboration d'un plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. L'élaboration est sous la responsabilité de l'agence suédoise de l'énergie. Une consultation publique est prévue pour janvier 2018 et le projet de plan est attendu début 2018. En ce qui concerne la coopération régionale, la Suède souligne la bonne qualité générale du dialogue avec les autres pays nordiques. La Suède a conclu en juin 2016 un accord pour une politique énergétique à long terme. Les propositions de la commission parlementaire sur la politique énergétique (janvier 2017) sont les suivantes:

- 100% de production d'énergie renouvelable en 2040, mais pas d'interdiction concernant le nucléaire;
- réduction de l'intensité énergétique (EPTF/PIB) de moitié entre 2005 et 2030;
- prolongation et ambition accrue du système de certification électrique jusqu'en 2030.

En ce qui concerne le climat, le parlement suédois a adopté un cadre politique national en matière de politique climatique en juin 2017. Il comprend une loi sur le climat, de nouveaux objectifs climatiques nationaux et un conseil de politique climatique.

Objectifs climatiques :

- aucune émission nette de gaz à effet de serre dans l'atmosphère d'ici 2045 et émissions négatives par la suite. Cela implique que les émissions dues aux activités en Suède devront être au moins de 85 % inférieures aux niveaux de 1990 d'ici 2045. Des mesures supplémentaires peuvent entrer en ligne de compte pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, telles que l'absorption du dioxyde de carbone dans les forêts et la terre, et des investissements dans d'autres pays.
- D'ici 2030, en Suède, les émissions hors SEQE devront être au moins de 63 % inférieures aux niveaux de 1990 et de 75 % inférieures d'ici 2040. Pour atteindre ces objectifs d'ici 2030 et 2040, un maximum de 8 et 2 points de pourcentage de réduction, respectivement, peut être réalisé grâce à des mesures supplémentaires; les émissions

issues des transports devront être réduites d'au moins 70 % d'ici 2030 par rapport à 2010. L'aviation intérieure n'est pas comprise dans l'objectif car ce sous-secteur est inclus dans le SEQE.

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni se situe à un stade avancé de l'élaboration du plan national intégré en matière d'énergie et de climat pour la période 2021-2030. Le plan national en matière d'énergie et de climat doit inclure les plans carbone couvrant les cinq budgets carbone déjà en place. Les parties prenantes externes ont participé à l'élaboration d'un plan pour la réduction des émissions tout au long des années 2020.

Le Royaume-Uni s'est fixé un objectif de réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre de 80 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990 dans le cadre de sa loi sur le changement climatique (2008). Afin d'atteindre ces objectifs, le gouvernement a adopté des budgets carbone sur cinq ans. Ils limitent la quantité de gaz à effet de serre que le Royaume-Uni peut légalement émettre sur une période de cinq ans.

Le gouvernement britannique a également mis en place un plan carbone en 2011, qui établit des scénarios pour respecter les quatre premiers budgets carbone. En octobre 2017, une stratégie de croissance propre a été publiée, établissant un ensemble complet de politiques visant à accélérer le rythme de la «croissance propre», c'est-à-dire réaliser une croissance économique plus forte tout en réduisant les émissions, couvrant la période des quatrième et cinquième budgets carbone.